



# DEROULEMENT DE CARRIERE



## ACTUELLEMENT

## PPCR

### CLASSE NORMALE

#### 3 Rythmes d'avancement

- ⇒ ANCIENNETE : 30 ans
- ⇒ CHOIX : 26 ans
- ⇒ GRAND CHOIX : 20 ans

#### 26 ANS POUR TOUS

(Possibilité de gagner 2x1 an pour 30% des collègues aux échelons 6 et 8 lors des 2 rendez-vous de carrière soit une carrière accélérée à 24 ans ou 25 ans)

### HORS CLASSE

Avoir atteint l'échelon 7 de la classe normale. 7% des promouvables sont promus. Dans les faits, la hors classe concerne les 11e et quelques 10e

Avoir atteint l'échelon 9 de la classe normale. 7% des promouvables sont promus. Garantie d'accès pour tous en fin de classe normale. Barème d'accès et influence du 3e rendez-vous de carrière à définir.

Un seul rythme d'avancement valable pour tous les agents

### CLASSE EXCEPTIONNELLE

**N'existe pas**

#### Réservée à 10% du corps

- ⇒ 80% des promus sur critères spécifiques : 8 ans en REP, REP+, Chef des travaux, formateur ES-PE...
- ⇒ 20% au titre du dernier rendez-vous de carrière).

Un seul rythme d'avancement valable pour tous les agents